

dans le cadre du Festival du Cinéma d'Attac  
le samedi 27 novembre à 17 heures,  
au BOTANIQUE,

**le CLEA**

vous invite à la projection de

**TOUTE UNE VIE  
EN PRISON**

du britannique Marc EVANS

Condamné à la peine capitale suite à un procès truqué,  
Mumia Abu Jamal est détenu depuis 29 ans dans le couloir  
de la mort du pénitencier de Green en Pennsylvanie.  
Or tous les recours possibles étant désormais épuisés,  
rien n'empêche plus la justice américaine  
d'exécuter la sentence.  
Sauf nos protestations.  
Ici, là, partout.



dès 18 heures 30,  
LE GRAND DÉBAT:

**«CE N'EST PAS  
À LA POLICE À FAIRE LA LOI... !»**

# ICI, LÀ, PARTOUT POUR MUMIA !

**CONDAMNÉ** à la peine capitale suite à un procès truqué, Mumia Abu Jamal est détenu depuis 29 ans dans le couloir de la mort de la prison de Green en Pennsylvanie. Or tous les recours possibles étant désormais épuisés, rien n'empêche plus la justice américaine d'exécuter la sentence.

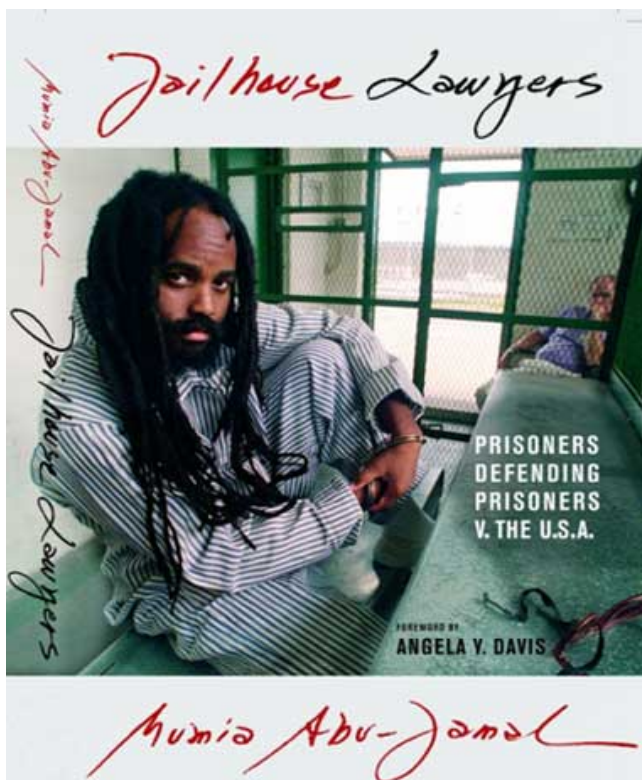
Sauf nos protestations. Ici, là, partout.

Relatant le combat incroyable de Mumia, le film «*Toute ma vie en prison*» du réalisateur britannique Marc Evans vient d'être récompensé au dernier *Festival international des droits de l'Homme* de Paris. Et pour cause. Ce film est un réquisitoire sensationnel dénonçant l'acharnement et l'ignominie dont ont fait preuve, depuis le début, les tribunaux et la police américaines dans cette incroyable affaire.

Sous le coup de l'urgence, le CLEA a donc décidé de coorganiser la projection de «*In prison my whole life*», le **samedi 27 novembre au Botanique, dès 17 heures.**

Dans le cadre du onzième Festival de cinéma d'Attac.

La présente est donc un appel à l'aide. Peux-tu la faire circuler afin de transformer l'après-midi du 27 en un triple succès ? En encourageant tes amis à venir nombreux, une projection réussie pourra convaincre des distributeurs inspirés et les inciter à diffuser ce documentaire dans des salles «grand public». De surcroît, une séance «full» donnera du cœur à tous ceux qui pourraient justement se mobiliser afin de sauver de la mort l'ex-militant des Black Panthers. Enfin, la présence de spectateurs nombreux et généreux permettra de récolter une aide financière qui sera intégralement versée au *Comité international pour «Sauver Mumia»*...



# ENSEMBLE,

**P**our Mumia Abu Jamal... : grève des dockers en Norvège ; enseignants «bras croisés» au Brésil ; démonstrations record en Afrique du Sud ; cortèges au Mexique, au Nicaragua, à Cuba ; défilés au Japon, en Inde, au Pakistan, aux Canaries. Occupations de dizaines de consulats américains un peu partout. Manifestations réitérées dans des centaines de villes européennes.

Meetings, sittings, happenings de toutes sortes... C'était quand déjà ? Fin des années 80. Le journaliste noir Mumia Abu Jamal venait d'être condamné à la peine capitale – suite à un procès trafiqué l'ayant reconnu coupable d'homicide contre la personne d'un officier de police. Mumia Abu Jamal était donc devenu, par l'ignominie d'un jugement inique, l'une des figures emblématiques du mouvement international contre la peine de mort. Par deux fois déjà, en 1995 et en 1999, son exécution avait été programmée.

Heureusement, par deux fois, l'ampleur de la mobilisation internationale était parvenue à empêcher l'irréparable.

Depuis 28 ans maintenant, l'ex-militant des *Black Panthers* est détenu dans l'aile de sécurité maximale de la prison de Greene, près de Waynesburg, en Pennsylvanie. Dans le couloir de la mort.

En mars 2008, une Cour d'appel fédérale avait néanmoins suspendu sa condamnation à la peine mortelle en considération des nombreuses irrégularités qui avaient émaillé son procès. Dans le même temps, cette même Cour avait confirmé la prétendue culpabilité d'Abu Jamal sans le moindre examen des preuves l'innocentant.

Début 2009, la plus haute instance juridictionnelle américaine, la Cour Suprême des Etats-Unis, est saisie d'un double recours. Celui de la défense qui demande le réexamen complet de la procédure eu égard au racisme qui a présidé à la composition du jury lors du procès de 1982 (récusation massive des jurés noirs). Celui du Procureur de Philadelphie qui demande le rétablissement de la condamnation à mort sans passer par un nouveau jury.

**À 14 ANS.** Mumia Abu Jamal est né le 24 avril 1954. A l'âge de 14 ans, il est arrêté et battu pour avoir protesté contre un meeting du candidat ultra-raciste George Wallace, à Philadelphie. Peu après, il est fiché par le FBI pour avoir voulu rebaptiser son lycée «*Malcolm X*».

En 1969, le jeune homme est chargé de l'information à la section de Philadelphie du *Black Panther Party*. Le FBI le considère comme l'une des personnes «*à surveiller et interner en cas d'alerte nationale*».

Devenu ainsi l'une des cibles du *Counter Intelligence Program* (programme d'infiltration et de contre-espionnage mis au point par Edgar Hoover, le directeur du FBI) dont seront victimes les groupes communistes comme l'*American Indian Movement*, le Parti des *Black Panthers* ou les *Weathermen*.

Devenu journaliste de radio apprécié, lauréat de plusieurs prix, Mumia se fait très vite connaître comme «la voix des sans-voix» pour sa critique de la corruption de la police et des dirigeants politiques locaux. Cet engagement exaspère les responsables politiques et la police de Philadelphie, ce qui entraînera son renvoi d'une des stations de radio où il exerce ses talents. Pour faire vivre sa famille, Mumia est contraint de travailler comme taxi de nuit.

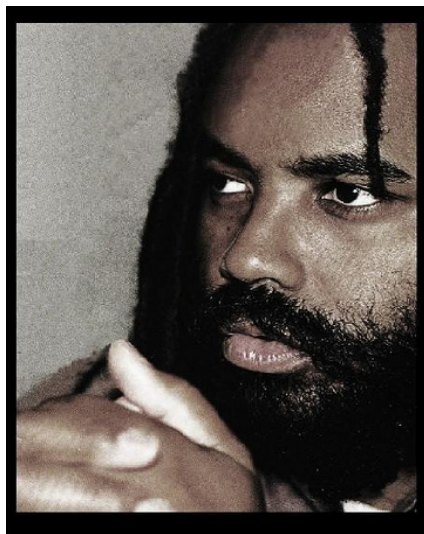


Aux premières heures du 9 décembre 1981, Mumia Abu Jamal est grièvement blessé lors d'une fusillade dans le quartier sud de la ville, où il vient de déposer un client. Arrêté, il est accusé du meurtre d'un policier, Daniel Faulkner, tué lors d'un échange de coups de feu. Malgré ses dénégations, malgré son absence d'antécédents judiciaires, une enquête inéquitable (expertises balistiques inexistantes, balles non identifiables, absence de relevé d'empreintes, zone des faits non sécurisée, tests non effectués...) conclut à la culpabilité de Mumia. Témoins menacés, subornés ou écartés; rapports de police contradictoires ou maquillés; violations manifestes des droits de la défense, toutes ces exactions judiciaires mèneront, en juillet 1982, à la condamnation à mort de cet opposant politique gênant. Notamment sous la pression d'un juge recordman de la sentence de mort, le juge Sabo à la partialité indéniable. Selon une des greffières du procès, le juge aurait ainsi déclaré: «Je vais les aider à faire griller ce nègre»...

En juin 1999, un ancien tueur à gages, Arnold Beverly, avoue pourtant, dans un témoignage confondant, avoir lui-même tué l'officier Faulkner dans le cadre d'un contrat mêlant

police et mafia. Corroborés par un faisceau d'éléments et de témoignages concordants, les aveux de Beverly n'ont jamais été entendus par la justice au prétexte qu'ils étaient «hors des délais de la procédure»...

**INTERNATIONALISME.** Des centaines d'organisations politiques et d'associations, comme *Amnesty International*, ont remis en cause le procès d'Abu Jamal. Le groupe *Rage against the machine* a beaucoup milité pour sa libération (notamment à travers les chansons *Freedom* et *Voice of the voiceless*) ainsi que le groupe *Anti-Flag* avec le tube *Mumia's Song*.



Des dizaines de milliers de personnes ont signé des textes de soutien et des pétitions (comme l'acteur Paul Newman, Angela Davis, le sous-commandant Marcos, l'écrivain Salman Rushdie...).

En 1999, Mumia Abu Jamal a été nommé citoyen d'honneur de Bobigny. De nombreuses villes françaises feront de même –à l'instar de San Francisco, Palerme ou Venise. En octobre 2003, Abu Jamal sera également haussé au rang de citoyen honoraire de la ville de Paris par Bertrand Delanoë. En 2006, la ville de Saint-Denis donnera son nom à une rue.

Des gestes remarquables et dûment remarquables: le 11 novembre 2006, la ville américaine de Philadelphie déposera plainte pénale contre les villes de Paris et de Saint-Denis pour «apologie de crime»...

Jean FLINKER

# SAUVONS MUMIA